

T-UP! Terms & Conditions

How T-UP! Works

T-UP! allows you to get the latest device you want sooner, without worrying about paying your Device Balance. If you are on a 2-year term, you can upgrade after only twelve months and TELUS will erase the Device Balance on your old device. The T-UP! program comes with complimentary TELUS Device Care or AppleCare+ included.

When can I sign-up?

To benefit from T-UP!, you must subscribe to the program within 30 days of your activation or latest upgrade.

How do I upgrade with T-UP!?

In order to qualify for an upgrade with no Device Balance payment, you must meet the following conditions:

- Enroll in the T-UP! program for at least 12 consecutive months and remain enrolled in the program at the time of the upgrade
- Return your original T-UP! device, (or a replacement device received through TELUS Device Care or AppleCare+) in an eligible working condition
- Purchase of a new device on a postpaid wireless plan. You can benefit from any discount based on subscribing to a new commitment period.
- TELUS account in good standing

What is an eligible condition my device to upgrade with T-UP!?

The device you return under the T-UP! program must meet the following requirements:

- Device powers on and navigates properly to the home screen
- Touchscreen is responsive and functions correctly
- Display is free of any visible chips or cracks
- Display is free of any dead pixels or dark spots
- Device has no visible cracks or missing parts
- if device is an iPhone, the Find my Device feature is turned off and the device is removed from iCloud
- if device is a Samsung, the Find my Mobile feature is turned off
- If your device is damaged you can use your subscription to TELUS Device Care or AppleCare+ to get your device repaired prior to the upgrade to meet this condition.

Can I cancel this program?

You can cancel your enrollment at any time, for any reason. If you decide to cancel within the first 15 days, you'll need to stop by a TELUS store. After the 15 days, you may cancel by calling us at 1-866-558-2273. We may cancel your enrollment if you enrolled an ineligible device, if we don't receive your payment for monthly service or if you default on your other obligations. Your complimentary enrollment in TELUS Device Care or AppleCare+ is also cancelled, if your enrollment in the T-UP! program is cancelled.

Is there anything else that I need to know?

- TELUS does not guarantee that the device you want will be available.
- The returned device becomes the property of TELUS.

Visit telus.com/phones for full list of eligible devices.

TELUS Device Care terms and conditions are available at telus.com/devicecare.

AppleCare+ terms and conditions are available at apple.com/legal/applecare

Modalités du programme T-PLUS

Fonctionnement de T-PLUS

Le programme T-PLUS vous permet d'obtenir plus tôt l'appareil dernier cri qui vous intéresse, sans devoir vous soucier de rembourser le solde de votre appareil. Si vous avez une entente de 2 ans, vous pouvez remplacer votre appareil après seulement 12 mois et TELUS effacera le solde de votre ancien appareil. T-PLUS inclut gratuitement le programme Protection d'appareils TELUS ou AppleCare+.

Quand puis-je y adhérer?

Pour profiter du programme T-PLUS, vous devez y adhérer dans les 30 jours suivant la mise en service de votre appareil ou votre plus récent remplacement.

Comment faire un remplacement avec le programme T-PLUS?

Vous devez respecter les conditions suivantes pour être admissible à un remplacement sans devoir rembourser le solde de votre appareil :

- Adhérez au programme T-PLUS pendant au moins 12 mois consécutifs et maintenez l'adhésion au programme au moment du remplacement.
- Retournez l'appareil d'origine obtenu dans le cadre du programme T-PLUS (ou un appareil de remplacement obtenu par l'intermédiaire du programme Protection d'appareils TELUS ou AppleCare+) en bon état de fonctionnement.
- Achetez un nouvel appareil avec un forfait postpayé de services mobiles. Si vous signez une nouvelle entente de service, vous pouvez profiter des rabais applicables.
- Maintenez votre compte TELUS en règle.

Dans quel état dois-je retourner mon appareil pour être admissible au programme T-PLUS?

L'appareil que vous retournez dans le cadre du programme T-PLUS doit respecter les critères suivants :

- L'appareil s'allume et affiche la page d'accueil
- L'écran tactile réagit et fonctionne correctement
- L'affichage ne présente aucune fissure visible
- L'affichage ne présente aucun pixel défectueux ou point noir
- L'appareil ne présente aucune fissure et aucune pièce n'est manquante
- S'il s'agit d'un iPhone, la fonction Localiser mon iPhone doit être désactivée et l'appareil doit être retiré de iCloud
- S'il s'agit d'un Samsung, la fonction Localiser mon périphérique doit être désactivée.
- Si votre appareil est endommagé, vous pouvez profiter de votre abonnement au programme Protection d'appareils TELUS ou AppleCare+ pour le faire réparer avant le remplacement afin que les critères d'admissibilité soient respectés.

Puis-je annuler mon adhésion au programme?

Vous pouvez annuler votre adhésion en tout temps, pour quelque raison que ce soit. Si vous décidez d'annuler votre adhésion dans les 15 premiers jours, vous devrez vous rendre dans une boutique TELUS. Après cette période de 15 jours, vous pouvez annuler votre adhésion en nous appelant au 1-866-558-2273. Nous pouvons annuler votre adhésion si vous avez adhéré au programme au moyen d'un appareil non admissible, si nous ne recevons pas de votre part le paiement des services mensuels ou si vous ne respectez pas vos autres obligations. Si vous annulez votre adhésion au programme T-PLUS, votre adhésion gratuite au programme Protection d'appareils TELUS ou AppleCare+ sera également annulée.

Quoi d'autre dois-je savoir?

- TELUS ne garantira pas la disponibilité de l'appareil que vous désirez.
- L'appareil retourné devient la propriété de TELUS.

Pour obtenir la liste des appareils admissibles, visitez le telus.com/telephones.

Les modalités du programme Protection d'appareils TELUS se trouvent au telus.com/devicecare.

Les modalités du programme AppleCare+ se trouvent au apple.com/legal/applecare